

Intervention de M. Philippe VITEL

sur le Projet de loi de finances 2009

seconde partie-DEFENSE

Première séance du vendredi 7 novembre 2008

Monsieur le président,
monsieur le ministre,
mes chers collègues,

Il y avait très longtemps que, dans notre pays, les questions de défense ne s'étaient retrouvées, comme depuis quelques mois, au centre de l'actualité et de la réflexion collective.

Dès son accession à la présidence de la République, Nicolas Sarkozy a manifesté sa volonté de voir s'engager une réflexion permettant d'aboutir à une réforme de notre appareil de défense qui devait répondre à trois impératifs : assurer à notre pays une sécurité complète – lorsque l'on parle de pays, nous incluons bien évidemment nos compatriotes d'outre-mer, que nous devons assurer de notre total soutien et auxquels nous devons apporter un très haut niveau de sécurité –, permettre à la France de tenir dans le monde sa place de membre permanent du Conseil de sécurité, et développer, compte tenu des conditions nouvelles des relations internationales, le *continuum* défense-sécurité. Tout cela dans une conjoncture financière difficile et face à ce qu'il est convenu d'appeler « la bosse », héritage de la volonté de ces dernières années de rattraper le temps perdu à l'époque où le budget de la défense était trop souvent considéré comme une variable d'ajustement.

De cette volonté est né, après de longs mois d'une concertation et de réflexion sans précédent, le Livre blanc de la défense et de la sécurité nationale, présenté par le chef de l'État aux armées, et à travers elles, au pays, le 17 juin dernier. Les principaux objectifs de ce Livre blanc sont, d'une part, la définition d'une stratégie globale pour la France, et, d'autre part, la constitution d'un support pour les futures lois de programmation militaire.

C'est peu dire que les conclusions du Livre blanc ont suscité de vives réactions, en particulier dans les armées. L'effort qui leur est demandé, à peine treize ans après celui nécessaire à la mise en place de la professionnalisation, est important et sera, par endroit, douloureux. Mais ce que je sais des hommes et des femmes qui servent notre pays, ce que j'entends également par la voix de leur état-major, c'est que cette nécessaire réorganisation qu'ils vont devoir conduire, ils la conduiront bien, conscients des enjeux qu'elle représente pour l'efficacité de notre défense.

L'élu local que je suis sait également que, dans le cadre de la réorganisation territoriale actuellement amorcée, certaines régions vont devoir faire face aux départs d'implantations. L'État s'est engagé à accompagner financièrement ces mutations.

Sur le terrain, l'animation et la coordination interministérielle du dispositif national d'accompagnement a été confié à Hubert Falco, qui ne ménage pas sa peine. Je tiens à lui rendre hommage.

Notre commission de la défense a désigné deux de ses plus brillants membres, François Cornut-Gentille et Bernard Cazeneuve, pour suivre les conditions dans lesquelles cette réforme sera conduite. Une fois de plus, la représentation nationale montre sa capacité à remplir le rôle régalien de contrôle des politiques publiques, qui est le sien.

Mais il serait partial de se focaliser sur les efforts demandés et de laisser de côté les avancées importantes qui sont annoncées. Certes, il est prévu une réduction des effectifs des armées de plus de 54 000 personnes d'ici à 2012. En revanche, la priorité est donnée à la mise en œuvre de technologies complexes et capitales, en particulier dans le domaine spatial.

Il est prévu de consacrer à notre effort de défense un budget de l'ordre de 377 milliards d'euros sur les douze prochaines années. Il s'agit donc bien d'une évolution en profondeur de nos armées et de notre défense. Notre histoire nous y engage, tout comme la diversité de la menace contemporaine.

Et l'histoire est importante quand on parle défense et choses militaires!

Chaque fois que, dans notre passé, de Bouvines à Verdun en passant par Austerlitz, nous avons disposé d'un appareil de défense adapté à la situation, nous avons été forts.

Chaque fois, de Crécy à la percée de Sedan, en passant par les champs de bataille de 1870, que nous avons été fin prêts pour la guerre « d'avant » nous avons été submergés.

Il nous faut donc nous adapter à la nouvelle donne, tant tactique que stratégique.

Nous devons conduire cette adaptation avec un triple souci : renforcer le pilier européen de la défense ; renforcer la relation OTAN, grâce à l'interopérabilité des systèmes ; maintenir notre capacité de souveraineté et d'autonomie, assurant à nos forces le degré de liberté nécessaire à leur déploiement.

Au-delà de ces grands axes, il convient que nous nous interrogeons sur le devenir de nos industries de défense, garantie de notre indépendance. Elles participent à notre présence dans le monde en même temps qu'elles assurent à notre pays une importante quantité d'emplois de haut niveau et de considérables rentrées de devises.

Ce secteur, plus que tout autre, doit disposer d'une vision à long terme et d'une rénovation de sa relation très particulière avec ce client très particulier qu'est l'État. C'est lui, et ce n'est pas chose facile, en ces temps de pénurie financière, qui doit, en ayant, pour reprendre le mot de Talleyrand, « de l'avenir dans l'esprit », favoriser la recherche, les études en amont et, de façon générale, le maintien des compétences.

Il y va de notre avenir, tant il est vrai, et quelques exemples voisins nous le prouvent, qu'il ne faut que peu de temps pour perdre un savoir-faire qu'il sera ensuite pratiquement impossible de retrouver.

Dans quelques semaines, peut être quelques mois, nous voterons la loi de programmation militaire 2009-2014.

Elle devra être la mise en œuvre complète et concrète de notre nouvelle politique de défense et de sécurité.

La communauté nationale devra y être impliquée, car cet exercice sera une occasion unique de rapprocher l'institution militaire de la société, de mieux faire comprendre à nos concitoyens quels sont les risques de crise afin qu'en cas de situation particulièrement grave, telle une augmentation brutale des tensions internationales amenant à l'émergence d'un conflit de haute intensité, ils acceptent les efforts et les sacrifices qui pourraient leur être exceptionnellement demandés.

En ce sens, la LPM devra pouvoir s'inscrire dans ce climat de grande incertitude souligné par le Livre blanc, prendre en compte l'impératif d'une vigilance permanente et prévoir l'éventualité d'une surprise stratégique qui imposerait une rapide remontée en puissance de nos moyens de défense.

C'est paradoxalement avant que le Parlement ait validé ce document fondamental pour l'avenir de notre défense et donc de notre pays, que nous examinons ce budget triennal 2009-2011 qui couvre donc la première moitié de la future LPM.

Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'en être satisfaits, car il est effectivement la traduction directe des conclusions du Livre Blanc.

Le budget consacré est, avec un peu plus de 32 milliards d'euros, proportionnellement à la hauteur des 377 milliards d'euros que le Livre blanc alloue aux douze prochaines années.

Nous voterons surtout, au-delà de la progression de 5 % des ressources totales, la hausse de plus de 10 % en faveur des équipements, qui permettra d'assurer le financement des livraisons prévues en 2009 et la hausse du MCO à hauteur de 8 %, ainsi que le maintien en condition

opérationnelle des matériels qui attendent patiemment, certains d'ailleurs depuis longtemps, leurs éventuels remplaçants.

En ce qui concerne les effectifs, en 2009, 22 257 postes seront proposés au recrutement et 8 250 postes seront supprimés ; 140 postes seront proposés dans le cadre « connaissance et anticipation ».

Cela aidera à développer chez nous cette culture du renseignement absolument nécessaire pour agir en toute connaissance de cause, comprendre le monde et les situations, savoir quand la force peut et doit être utilisée en support de notre action diplomatique.

La récente création de la DCRI, la nomination d'un coordinateur du renseignement à l'Élysée sont un début de réponse à ces nécessités.

L'effort prévu dans le domaine spatial, qui devient une priorité de notre défense, marque clairement ce virage vers le besoin de savoir pour agir juste.

Faire face aux crises, c'est aussi les prévenir, c'est-à-dire savoir les anticiper pour les empêcher d'éclater.

En ce sens, l'effort poursuivi en matière de recherche et développement est fondamental. Bien sûr, il permet le développement et la dynamisation de notre industrie de défense, quelle que soit la taille des entreprises concernées, afin de leur permettre de répondre durablement aux besoins de nos forces armées et surtout d'assurer leur pérennité et leur indépendance vis-à-vis de la seule commande nationale. Nous ne pouvons que louer vos efforts, monsieur le ministre, pour *booster* notre industrie à l'exportation. Cet effort de recherche et développement doivent aussi être un des vecteurs essentiels de notre ambition européenne en étant le moteur de l'élaboration d'une industrie européenne de défense rationalisée et compétitive.

Au moment où les États-Unis investissent dans des budgets de recherche et développement colossaux sur des projets tels le sous-marin *Aircraft* dont on ne sait s'il sera un avion sous-marin ou un sous-marin volant ou sur le *Hot Eagle*, projet majeur d'aéronef suborbital qui fera passer *La guerre des étoiles* du virtuel au réel, donnons-nous les moyens d'une vraie coopération européenne permettant le partage des coûts de recherche et d'expertise et, par extension, la préparation des futures consolidations industrielles européennes.

En ce sens, monsieur le ministre, l'agence européenne de défense et l'OCCAR qui sont deux organisations complémentaires et essentielles pour le développement des capacités européennes de défense tireraient un grand bénéfice d'un rapprochement.

Il semble qu'un accord de coopération doive être conclu dans quelques jours. Vous est-il possible de nous en dire plus, monsieur le ministre ?

Monsieur le président, monsieur le ministre, mes chers collègues nous fêterons mardi le quatre-vingt-dixième anniversaire de la fin de la Première guerre mondiale. Prenons la dimension des sacrifices consentis et ayons en ce moment une pensée pour les 8 millions de personnes qui ont perdu leur vie durant ce conflit. Malheureusement, la leçon n'a pas été entendue : combien de millions d'hommes et de femmes ont, depuis 1918, fait le sacrifice leur vie pour défendre leur liberté et l'intégrité de leur territoire ? C'est le cas des dix soldats français qui, le 19 août, ont péri en Afghanistan sous les couleurs de tous les pays unis au combat pour défendre un idéal d'un monde libre, solidaire et fraternel. Mes chers collègues, c'est, hélas, au prix de la guerre que nous construirons la paix. Continuons à bien nous y préparer !